

EKINOPS

Société anonyme

3, rue Blaise Pascal
22300 LANNION

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2020 – 12^{ème} résolution

Altonéo Audit
143, rue de Paris
53000 Laval
Membre de la Compagnie
régionale d'Angers

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
Membre de la Compagnie
régionale de Versailles

EKINOPS

Société anonyme

3, rue Blaise Pascal
22300 LANNION

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2020 – 12^{ème} résolution

A l'Assemblée générale de la société Ekinops,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions des articles précités.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Angers et Paris-La Défense, le 23 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Altonéo Audit



Julien MALCOSTE

Deloitte & Associés



Thierry BILLAC